

Bulletin d'inscription

Prénom :

Nom :

Adresse :

Tél. :

Mél. :

INSCRIPTION

Chambre régionale d'agriculture - Service Formation
9, rue André-Brouard CS 70510
49105 Angers cedex 2
agriliaformation@pl.chambagri.fr / Tél. 02 41 18 60 76

CNPH
43 rue du Roi René
49250 La Ménittré
Céline RUIZ
celine.ruiz@cnph.fr / Tél. 02 41 45 67 55



Des conseillers à votre écoute
dans chaque Point Accueil Installation
-Transmission (PAIT) des Pays de la Loire

Point Accueil Installation-Transmission 44
Tél. 08 00 40 05 68 - Mél. loire-atlantique@pait.fr
Point Accueil Installation-Transmission 49
Tél. 02 41 96 76 76 - Mél. maine-et-loire@pait.fr
Point Accueil Installation-Transmission 53
Tél. 02 43 67 38 30 - Mél. mayenne@pait.fr
Point Accueil Installation-Transmission 72
Tél. 02 43 77 15 48 - Mél. sarthe@pait.fr
Point Accueil Installation-Transmission 85
Tél. 02 51 36 82 15 - Mél. vendee@pait.fr



En partenariat avec



Cette formation bénéficie du soutien financier de la Région des Pays de la Loire.



Réalisation : Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire - Conception : sylvainjary.fr - Édition : août 2015

Formation création d'entreprise dans le secteur végétal spécialisé

Site du CNPH à la Ménittré

du 16 mars 2017
au 23 mai 2017

- Vous accompagner dans votre projet professionnel
- Vous transmettre les compétences clés d'un chef d'entreprise
- Vous aider à construire votre projet de A à Z

FORMATION

accessible à tous
Actifs ou demandeurs d'emploi

modules de formation

Cette formation de 41 jours permet de vous aider à :

- évaluer la faisabilité de votre projet
- adopter une approche de l'entreprise (gestion, fiscalité, social, sécurité)
- définir votre stratégie commerciale
- construire et formaliser l'organisation de votre entreprise
- finaliser et valider votre projet avec l'appui de professionnels

module
1

Formuler son projet et sa cohérence au métier de Chef d'entreprise (2 jours)

module
2

Conduire une étude de marché et définir sa stratégie marketing (7 jours)

module
3

Réaliser une étude économique et financière (5 jours)

module
4

Choisir son statut et réaliser les démarches administratives et d'assurance (2 jours)

module
5

Préparer son organisation administrative et comptable (2 jours)

module
6

Concevoir des actions commerciales et de communication (3 jours)

module
7

Se sensibiliser à la réglementation environnementale (1 jour)

module
8

Prévenir des risques professionnels et appliquer les obligations règlementaires sur les chantiers (2 jours)

module
9

Assurer la gestion technico économique des chantiers (3 jours)

module
10

Etude des modes de production : conventionnel et biologique (3 jours)

module
11

Manager et gérer des équipes (2 jours)

module
12

S'appropriier l'environnement de l'entrepreneuriat (2 jours)

module
13

Conduite de projet et accompagnement méthodologique (7 jours)

